

Responsable: Dany Lussier-Desrochers
Comité de programme de premier cycle - Psychoéducation
819 376-5011, poste 4017

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Bachelier en éducation (B.Ed)

Crédits: 90

Présentation

Note: Ce programme s'adresse aux personnes désireuses de réaliser leur programme à Trois-Rivières. Les personnes qui désirent étudier à Québec doivent s'inscrire au code de programme 7615 Baccalauréat en psychoéducation.

En bref

Le programme de baccalauréat en psychoéducation vise la formation professionnelle d'éducateurs. Le bachelier en psychoéducation est un professionnel dont la spécificité est l'évaluation des individus ainsi que la planification, l'organisation et l'utilisation d'un milieu de vie, pour venir en aide à des personnes en difficultés d'adaptation. Le contenu du programme se situe globalement dans une perspective de normalisation et d'intégration de l'individu (enfants, adolescents, adultes) dans ses divers milieux de vie naturels (famille, école, quartier).

La formation de 1er cycle en psychoéducation prépare également l'étudiant à entreprendre des études de 2e cycle en psychoéducation. La réussite de la maîtrise constitue l'exigence d'accès à la profession établie par l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.

Au plan théorique, l'accent est mis sur la connaissance du développement humain, sur les capacités et les difficultés d'adaptation ainsi que sur les différents facteurs de risque et de protection susceptibles d'influencer la trajectoire de l'adaptation des personnes. Au plan pratique, le programme a comme objectif l'acquisition d'attitudes et d'habiletés cliniques, de compétences professionnelles et de méthodes d'évaluation et d'intervention spécifiques non seulement en milieu institutionnel ou communautaire, mais également en milieu naturel.

Objectifs du programme

Ce programme a pour objectif la formation d'un professionnel qui est en mesure d'évaluer les capacités et les difficultés d'adaptation d'une personne ainsi que les forces et les limites de ses milieux de vie afin de concevoir, de coordonner et de mettre en oeuvre un plan ou un programme d'interventions visant l'intégration sociale de personnes en difficulté d'adaptation par le biais du vécu partagé.

En terme de connaissances théoriques, le programme permet au futur intervenant de se familiariser avec les diverses facettes du développement humain de même qu'avec les différents facteurs de risque ou de protection en jeu dans les processus d'adaptation et de réadaptation. En terme de formation professionnelle, le programme vise à favoriser la connaissance et l'utilisation de soi, le développement de l'autonomie personnelle et professionnelle et l'acquisition des compétences professionnelles et des valeurs éthiques qui sous-tendent l'intervention auprès des personnes en difficulté d'adaptation. Dans cette optique, le programme préconise une approche intégrée qui mise sur un rapport constant entre les connaissances théoriques, le développement personnel et la pratique professionnelle.

Avenir: Carrière et débouchés

La formation dispensée par le programme est axée sur la préparation à la pratique professionnelle, laquelle sera complétée par une formation de 2e cycle en psychoéducation donnant ainsi accès au titre de psychoéducateur.

Le diplômé du programme de 1er cycle en psychoéducation peut occuper, tant dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux (CSSS, Centre jeunesse, Centre de réadaptation en déficience intellectuelle...), le milieu carcéral, le milieu scolaire que dans le milieu communautaire, des postes variés dans plusieurs domaines :

- éducateur
- agent en relations humaines
- intervenant communautaire
- agent d'aide sociale
- conseiller en réadaptation
- chargé de projet, etc.

Présentement et pour les prochaines années, le taux de placement des bacheliers en psychoéducation est très élevé.

Atouts UQTR

Particularités

Pour porter le titre de psychoéducateur, la maîtrise en psychoéducation est obligatoire et il faut être membre en règle de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ).

Stages : les stages se font en continuité dans les milieux d'intervention, aux sessions d'automne et d'hiver de la 3e année du programme.

Admission

Veillez noter que la date limite pour déposer sa demande est le 1er mars de chaque année et ce, autant pour le candidat envisageant un cheminement à temps complet qu'à temps partiel.

Contingentement et capacités d'accueil

Ce programme est contingenté à 80 étudiants.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Etudes au Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Base DEC

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et détenir une cote de rendement globale d'au moins 22 (sous réserve d'approbation des instances concernées).

ET

avoir réussi le cours de niveau collégial suivant ou l'équivalent : mathématiques 360-300.

ET

avoir une cote de rendement d'au moins 22.

Les étudiants titulaires d'un DEC professionnel en éducation spécialisée ou en intervention en délinquance peuvent se voir reconnaître, selon l'entente signée avec leur maison d'enseignement, entre 12 et 30 crédits de cours pour les premiers et entre 9 et 24 crédits de cours pour les deuxièmes. Pour vérifier si une telle entente existe, les candidats doivent entrer en contact avec le directeur du comité de programme.

Base universitaire générale

Avoir réussi au moins trente (30) crédits de cours universitaires et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4.3.

Avoir réussi le cours de niveau collégial suivant ou l'équivalent : mathématiques 360-300.

Base expérience

Posséder des connaissances correspondant au contenu du cours de mathématiques de niveau collégial 360-300 ou l'équivalent et avoir oeuvré pendant au moins trois ans à plein temps ou l'équivalent dans le domaine de l'intervention auprès d'une clientèle en difficulté d'adaptation. Dans ce cas, la demande d'admission sera évaluée par le responsable de programme.

Le candidat adulte doit joindre à sa demande d'admission des lettres d'attestation indiquant la nature de son expérience professionnelle, c'est-à-dire les activités et les responsabilités lui étant associées, ainsi que les caractéristiques des personnes (âge, sexe, difficultés spécifiques) avec lesquelles il a été appelé à travailler. De plus, ces lettres doivent indiquer clairement le nombre d'heures travaillées dans le cadre de ces activités professionnelles. L'expérience personnelle ne peut, en aucun cas, être substituée à l'expérience professionnelle.

Le candidat adulte admissible pour lequel il n'aura pas été possible d'établir à partir de son dossier qu'il possède les connaissances requises pourrait, selon le cas, être admis conditionnellement à la réussite d'un ou deux cours d'appoint, suivant la recommandation du responsable du programme.

Tous les étudiants doivent se conformer au Règlement relatif à la maîtrise du français dans les programmes d'études.

Études hors Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Base études hors Québec

Etre détenteur d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années,

OU

d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaires (à moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec, tous les candidats, ayant 12 ans de scolarité devront compléter une année de mise à niveau);

OU

d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

avoir réussi le cours de niveau collégial suivant ou l'équivalent : mathématiques 360-300.

Conditions supplémentaires hors Québec

Pour mener à bien vos études, une bonne maîtrise de la langue française est nécessaire. Ainsi, vous devez nous faire parvenir la copie originale de votre test de français reconnu par l'UQTR (TFI, TEF, TCF, DELF, DALF) ou vous inscrire à la passation du TFI de l'UQTR à l'adresse www.uqtr.ca/inscription_tfr Pour obtenir de l'information sur les tests de français reconnus et les seuils de réussite, veuillez consulter le lien suivant : <https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/vrsg/Reglementation/107.pdf>

Modalités de sélection des candidatures

Catégories de candidats

Candidat collégien : personne qui détient un DEC et qui satisfait à la structure d'accueil exigée dans les conditions d'admission.

Candidat universitaire général : personne qui a réussi au moins trente (30) crédits de cours universitaires et qui satisfait à la structure d'accueil exigée dans les conditions d'admission.

Candidat avec expérience : personne âgée d'au moins vingt et un ans, possédant les connaissances et l'expérience correspondant à la structure d'accueil exigée dans les conditions d'admission.

Offres d'admission

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie pour chaque catégorie de candidats sélectionnés mentionnée ci-haut. Le Comité de programme se réserve de droit de définir la répartition des places pour chacune des catégories de candidats.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (69 crédits)

PSE1024	Problèmes cognitifs et interventions appliquées à la psychoéducation
PSE1025	Initiation à la profession et la pratique psychoéducative
PSE1026	Évaluation psychoéducative du contexte familial
PSE1027	Difficultés d'adaptation associées aux troubles mentaux
PSE1029	Instruments de mesure et d'évaluation en psychoéducation
PSE1036	Planification et organisation de l'intervention psychoéducative
PSE1047	Développement des ressources d'adaptation durant l'enfance
PSE1048	Développement des ressources d'adaptation de l'adolescence à l'âge adulte (PSD1047 ou PSE1047)
PSE1052	Cadre sociojuridique de l'intervention psychoéducative
PSE1053	Le psychoéducateur et la relation d'aide
PSE1054	L'accompagnement psychoéducatif (EF11053 ou PSE1053)
PSE1055	Courants théoriques et pratiques psychoéducatives
PSE1056	Méthodes d'observation en psychoéducation
PSE1059	Stage I en psychoéducation (6 crédits)
PSE1060	Stage II en psychoéducation (6 crédits) (EF11059 ou PSE1059)
PSE1064	Intervention de groupe
PSE1065	Problèmes sociaux
PSE1070	Intervention psychoéducative en situation de crise
PSE1083	Évaluation psychoéducative : les capacités et les difficultés d'adaptation (PSE1029)
PSE1084	Processus de la recherche qualitative en psychoéducation
PSE1085	Processus de la recherche quantitative en psychoéducation (EF11080 ou PSE1080 ou PSE1084)

Cours optionnels (18 à 21 crédits)

L'étudiant choisit de 18 à 21 crédits parmi les cours suivants :

PSE1028	Intervention psychoéducative auprès de la famille (PSE1026)
PSE1030	Technologies et adaptation psychosociale
PSE1033	Marginalité, délinquance et criminalité
PSE1049	Dépendances
PSE1050	Intervention communautaire
PSE1066	Déficience intellectuelle
PSE1067	Évaluation et intervention psychoéducative en déficience intellectuelle (EF11066 ou PSE1066)
PSE1068	Évaluation et intervention psychoéducative en marginalité, délinquance et criminalité (EF11033 ou PSE1033)
PSE1069	Évaluation et intervention précoce
PSE1071	Évaluation et intervention psychoéducative en santé mentale (PSA1008 ou PSE1027)
PSE1072	Évaluation et intervention psychoéducative en milieu scolaire
PSE1073	Nouvelles avenues pour le psychoéducateur

PSE1074 Evaluation et intervention psychoéducative en dépendance (EFI1049 ou PSE1049)

Cours complémentaires (0 à 3 crédits)

Zéro à trois crédits de cours en dehors de la liste des cours du programme, avec l'approbation du responsable de programme. Certains cours sont offerts en ligne. Consulter la liste.

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Pour s'inscrire au cours PSE1059 Stage I en psychoéducation, il faut : *avoir réussi tous les cours obligatoires du cheminement régulier des deux premières années du baccalauréat (à l'exception du PSE1085) ou avoir reçu une équivalence par la direction des programmes de premier cycle: PSE1024, PSE1025, PSE1026, PSE1027, PSE1029, PSE1036, PSE1047, PSE1048, PSE1052, PSE1053, PSE1055, PSE1056, PSE1065 et PSE1084; *avoir réussi, être inscrit ou avoir obtenu une équivalence pour les cours PSE1054, PSE1064, PSE1083 et PSE1085.

Pour s'inscrire au cours PSE1060 Stage II en psychoéducation, il faut avoir réussi le stage I et avoir réussi ou obtenu une équivalence pour tous les cours obligatoires du cheminement régulier des deux premières années du baccalauréat, ainsi que les trois cours suivants de troisième année PSE1054, PSE1064 et PSE1083; enfin, il faut avoir réussi, être inscrit ou avoir obtenu une exemption pour PSE1070.

Pour suivre les cours PSE1067 Evaluation et intervention psychoéducative en déficience intellectuelle, PSE1068 Evaluation et intervention psychoéducative en marginalité, délinquance et criminalité, PSE1069 Evaluation et intervention précoce, PSE1072 Evaluation et intervention psychoéducative en milieu scolaire et PSE1074 Evaluation et intervention psychoéducative en dépendance, l'étudiant doit avoir réussi ou être inscrit au cours PSE1036 Planification et organisation de l'intervention psychoéducative.

La cote minimale nécessaire pour la reconnaissance de cours de niveau universitaire est de C et plus (2,0 sur 4,3), lorsque l'adéquation entre les acquis de l'étudiant et un cours précis du programme pourra être établie de façon claire.